

SÉANCE du 24 septembre 2024

Présidence : Mr BARASZ Olivier

Présents : Mr BARASZ Olivier, Mme KOVACICEK Corine, Mme LE TALLEC Sophie et Mr PAU André

Excusés : Mr ANTAJAN-BERNADOT Joris et Mr LATAPIE Jean-Luc

Pouvoir : Aucun

Secrétaire de séance élue : Mme LE TALLEC Sophie

Quorum : atteint

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
- ✓ Election du délégué suppléant au RPI Edouard Lartet
- ✓ Proposition délégué Sictom
- ✓ Procédure de terres incultes
- ✓ Salle des fêtes : point sur l'avancement des travaux
- ✓ Organisation d'une journée citoyenne
- ✓ Acceptation de devis
- ✓ Questions diverses : Aulin, Parc Naturel Régional

Ouverture de la séance à 18h35

1. Approbation des procès-verbaux de la réunion précédente**2. Démission de Madame Sandrine GOMEZ**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Madame Sandrine GOMEZ de son poste de conseillère municipale. L'assemblée en prend acte.

3. Représentant de la commune auprès du RPI Edouard Lartet

Suite à la démission de Madame Sandrine GOMEZ, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'obligation d'élire un nouveau délégué suppléant auprès du RPI. A titre de rappel, Monsieur Olivier BARASZ est le délégué titulaire.

Monsieur le Maire rappelle qu'en vertu des dispositions du CGCT, suite à l'application de la loi « engagement et proximité », le choix devra se porter sur l'un des membres du Conseil Municipal et les délégués sont élus au scrutin secret et à la majorité

absolue. Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité, le troisième tour a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Après avoir fait appel à candidature, Monsieur PAU André est candidat. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de procéder à l'élection.

Majorité absolue : 3

Votants : 4

Suffrages exprimés : 4

Le délégué suppléant au RPI élu est Monsieur PAU André, avec 4 voix.

4. Proposition de désignation de délégué Sictom

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de faire une proposition de désignation d'un nouveau délégué titulaire auprès du Sictom.

Madame Corinne KOVACICEK est volontaire pour occuper cette fonction. Cette candidature sera soumise à la Communauté de Communes en charge de nommer les délégués au SICTOM.

5. Procédure de terres incultes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de de l'avancement de ce dossier : la commission départementale d'aménagement a rendu un avis favorable.

6. Salle des fêtes : point sur l'avancement des travaux

7. Organisation d'une journée citoyenne

Monsieur le Maire propose une matinée citoyenne samedi 19 octobre. Le programme serait un peu de taille de végétation et quelques plantations. S'en suivra un repas offert par le Conseil Municipal.

8. Acceptation de devis

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition tarifaire de l'entreprise Pompes Funèbres Saramonaises concernant la fourniture d'une plaque en granit à apposer sur le mur de l'église au niveau du jardin du souvenir permettant dans le futur de graver les noms des personnes dont les cendres y sont dispersées. Le montant du devis s'élève à 154.17 € HT soit 185 € TTC.

Monsieur le Maire présente également le devis de l'entreprise Enedis concernant le déplacement du compteur électrique de la salle des fêtes. Le montant s'élève à 1 658.88 € TTC

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité des présents, la proposition de l'entreprise Pompes Funèbres Saramonaise, ainsi que celle

de l'entreprise Enedis et mandate Monsieur le Maire pour toutes les démarches nécessaires.

9. Questions diverses

Parc Naturel Régional : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des réunions d'informations aux habitants. La réunion la plus proche aura lieu à Faget-Abbatial. Monsieur le Maire invite les conseillers à s'y rendre, et l'information sera publiée sur Panneau Pocket.

Monsieur le Maire informe le Conseil de la tenue d'un séminaire le 15 octobre à Montesquiou. L'objectif est de travailler aux objectifs opérationnels de la charte.

Fermeture du réseau cuivre d'Orange : Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion concernant la fermeture du réseau de cuivre aura lieu à Seissan, le 10 octobre. En effet la commune verra son réseau supprimé d'ici à 2028. Monsieur André PAU devrait pouvoir y assister.

Conseil municipal clos à 20h.

Le Maire,

A blue ink signature consisting of several overlapping, fluid strokes.

BARASZ Olivier

La secrétaire,

A black ink signature with a large, stylized initial 'S' followed by a long horizontal stroke.

LE TALLEC Sophie

